

DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES, URBAINES ET EMPLOI : QUEL AVENIR POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ?

34^E ATELIER
INTERNATIONAL
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
URBAINE DE
CERGY-PONTOISE

DU 5 AU 23 SEPTEMBRE 2016

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

LE QUADRANT NORD-FRANCILIEN

Le 34^e Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise s'intéresse aux dynamiques de mutation et de transformation des zones d'activités économiques du nord francilien. Ceci dans un contexte de crise énergétique, de rareté et de cherté du foncier où la ville et ses activités sont appelées à se régénérer sur elles-mêmes. Quelles stratégies d'évolutions des territoires économiques et quels devenirs possibles des zones d'activités en lien avec le renouvellement du tissu urbain et de l'emploi ?

Les partenaires de la session 2016 des Ateliers :

grandparis
aménagement

epf
Établissement Public Foncier
ILE-DE-FRANCE

CERGY-
PONTOISE
l'agglomération

IAU
INSTITUT D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
Île de France

GRUPE
INSTITUT CDC
Caisses d'Épargne
POUR LA RECHERCHE

val
d'oise
le département

MINISTÈRE
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

île de France

Bouygues
Immobilier

ESSEC
BUSINESS SCHOOL

ENSAPC

L'atelier est ouvert à toutes les formations ! Il s'adresse aux jeunes professionnels de toutes nationalités et disciplines, et aux étudiants de niveau master minimum. Urbanistes, designers, architectes, géographes, ingénieurs, photographes, paysagistes, artistes, journalistes, ... la session 2016 sera également sensible aux candidatures ayant une spécialisation en économie, en sociologie et/ou en écologie.

Bonne maîtrise de l'anglais pour pouvoir travailler au sein d'équipes internationales, disponibilité complète aux dates de l'atelier, limite d'âge 30 ans, envoi d'un dossier reprenant le sujet de l'atelier, appliqué à un autre site, de préférence dans le pays d'origine du candidat.

Date limite de candidature : 26 juin 2016

Plus d'informations sur le site : www.ateliers.org

PRÉSENTATION DU SUJET

Dans un contexte de profonds changements dans la nature des échanges économiques, de critères d'attractivité des territoires et d'évolution ou progression des aménités urbaines, les zones d'activités sont appelées à « muter ». Les activités glissent d'un territoire à l'autre, vers des territoires plus éloignés ou plus dynamiques. Les territoires se spécialisent, la performance est recherchée à travers la concentration des acteurs.

De nouvelles formes d'organisation du travail émergent (télétravail, tiers lieux, fab-labs, flexibilité des lieux, bureaux nomades...), parallèlement à la multiplication des échanges immatériels (e-commerce, objets connectés, massification du digital...).

Le métabolisme de la métropole est activé par les partages et les flux quasi-immédiats. Ils constituent la base même des activités les plus créatrices de valeur aujourd'hui telles que la finance, la recherche et la création culturelle. Les emplois de la production industrielle, historiquement implantée en Île-de-France, subissent à l'opposé un mouvement de contraction.

L'emploi change, l'ubérisation guette, le rapport de la ville avec son économie évolue.

Certaines zones d'activités couvrent de grandes emprises hermétiques et posent des questions d'urbanité, d'accessibilité, de connectivité et de sécurité.

Ces entités issues de la « ville fonctionnelle » peuvent autant être le signe d'un essor et d'une vitalité économique que d'un tissu économique et urbain en voie de déliquescence.

La dynamique territoriale installée depuis plusieurs décennies en Région Île-de-France est marquée par une concurrence ouverte entre collectivités. Elle se manifeste en dépit des nombreux rapports publics prônant la nécessité de développer les solidarités territoriales au-delà des relations marchandes et le besoin de « faire travailler les acteurs ensemble ».

Dans ce champ sous tension, l'avenir des zones d'activités en Île-de-France sous l'angle des dynamiques économiques, urbaines et d'emploi renvoie au métabolisme du territoire compris comme les productions et consommations locales, les flux des personnes et marchandises qui entrent et sortent de ce territoire.

La mutation de ce métabolisme doit s'opérer sous contrainte de réduction des émissions de CO₂, de décarbonation de l'économie, de l'empreinte écologique en général. Les engagements pris pour le climat lors de la COP 21 vont considérablement changer le mode de développement économique en vigueur depuis 150 ans.

La session de l'atelier francilien 2016 intitulée : « Dynamiques économiques, urbaines et emploi : Quel avenir pour les zones d'activités ? » se situe à la charnière entre aménagement du territoire, développement économique et revitalisation urbaine.

Cette session s'intéresse aux dynamiques de mutation et de transformation des zones d'activités économiques du nord francilien. Ceci dans un contexte de crise énergétique, de rareté et de cherté du foncier où la ville et ses activités sont appelées à se régénérer sur elles-mêmes.

► Quelles stratégies d'évolutions des territoires économiques et quels devenir possibles des zones d'activités en lien avec le renouvellement du tissu urbain et de l'emploi ?

Dans un monde économique changeant, avec des répercussions sur l'emploi et sur la structuration de la ville, dans un environnement institutionnel évolutif, il est proposé aux participants de l'atelier de porter la réflexion sur le quadrant nord francilien, exemplaire, aussi bien par la mosaïque de configurations spatiales observées, qu'à travers la diversité des secteurs d'activités représentés.

Au nord du périurbain parisien, il comprend le pôle économique en cours de consolidation de Plaine Commune en Seine-St Denis, et se structure, à l'Est, par les abords de l'A1 autour du pôle aéroportuaire international de Roissy-Le Bourget, à l'Ouest, par les abords de l'A15, la vallée de la Seine, les pôles de Gennevilliers et de Cergy-Pontoise, et au nord-ouest par la vallée de l'Oise. Ce territoire en forme de triangle inversé intègre aussi bien les abords de Paris, que la petite et grande couronne, voire au-delà.

DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES, URBAINES ET EMPLOI : QUEL AVENIR POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ?

LE QUADRANT NORD FRANCILIEN

34^E ATELIER INTERNATIONAL DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY-PONTOISE DU 5 AU 23 SEPTEMBRE 2016

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

Territoire stratégique du Grand Paris, le Nord Francilien est le laboratoire 2016 du 34^e Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise.

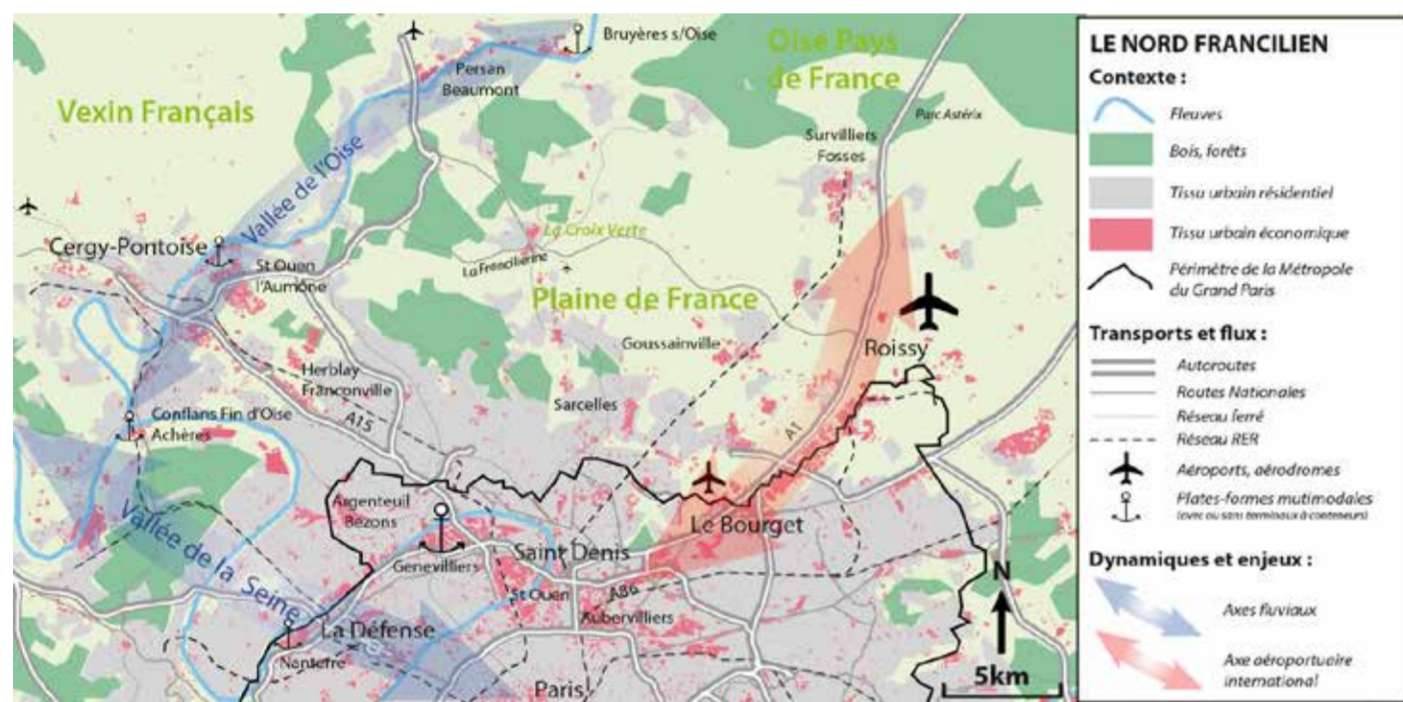
Corridor aéroportuaire Roissy/Le Bourget, musée de l'air et de l'espace, déploiement du nouveau métro Grand Paris Express, accueil de la COP 21 et de l'euro football au Stade de France, au cœur de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024, développement des activités de la culture et de la création, cité du cinéma, accueil de grands projets de développement solidaire au service des habitants, déploiement du campus universitaire Condorcet Paris-Auber-villeurs, une forte histoire industrielle, premier port fluvial d'Île-de-France, pôle urbain de Cergy-Pontoise, plaine agricole du Pays de France, telles sont les composantes essentielles de ce secteur d'expertises.

LES ATELIERS, C'EST QUOI ?

Les Ateliers de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise (ou Ateliers de Cergy) sont une association à but non lucratif, qui organise depuis 1982 en France et ailleurs dans le monde des ateliers originaux de production collective sur des sujets de développement urbain et territorial, sur sollicitation des autorités locales. Les Ateliers de Cergy sont une petite structure mais représentent un très vaste réseau de professionnels, étudiants et chercheurs, universités, décideurs locaux et acteurs privés de par le monde.

Chaque année en septembre, l'association réunit en Île-de-France une vingtaine d'étudiants et de jeunes professionnels de nationalités et de profils variés, qui travaillent sur site en équipes pluridisciplinaires (architecture, urbanisme, ingénierie, agronomie, paysage, économie, sociologie, arts...) et présentent en fin d'atelier leurs propositions à un jury international présidé par les autorités locales. Les projets des équipes associent visions de long terme pour le territoire et propositions d'actions opérationnelles et illustrées, composant ainsi un éventail de projets mis à disposition des décideurs locaux.

Depuis l'origine jusqu'à leur maturité actuelle avec un réseau de plus de 2 500 anciens participants, le parti pris des Ateliers est de traiter librement et à plusieurs échelles de sujets complexes, en s'autorisant à prendre du champ par rapport au contexte institutionnel. Le caractère jeune, international et pluridisciplinaire des équipes permet un regard neuf et suscite des manières originales de représenter le territoire, ses tensions et ses opportunités.



Les Ateliers



Darse du port de Gennevilliers

REMETTRE LES ZONES D'ACTIVITÉS DANS UNE DYNAMIQUE URBAINE RECOMPOSÉE

L'urbanisme monofonctionnel des années 1960 et 1970 a encouragé l'aménagement de zones d'activités dont le nombre n'a fait que croître et dont la qualité urbaine est souvent problématique.

L'Île-de-France et en particulier sa zone dense est confrontée au phénomène de vieillissement et de l'inadéquation de l'offre (accessibilité, sécurité, signalétique, environnement, gestion et animation, offre de services...)

Certains parcs d'activités en perte de vitesse, voire en friches, offrent l'opportunité d'importantes réserves foncières au cœur du Grand Paris, nouvellement desservis par l'extension du nouveau métro. Ils peuvent permettre d'aménager de nouveaux pôles d'emplois, de nouvelles densités, mais aussi de créer ou de rapprocher les lieux de logements, commerces de proximité, équipements publics et transports.

Longtemps la volonté des collectivités de conserver l'affectation économique coûte que coûte a prévalu. Les intercommunalités renforcées, la péréquation des ressources financières, les outils locaux de planification encouragent un raisonnement plus global à une échelle beaucoup plus large.

Dans la mouvance du Grenelle de l'Environnement, récemment de la COP 21, dans un objectif de « refaire la ville sur la ville » et face à une crise du logement sans précédent, la reconversion d'un secteur d'activités s'avère maintenant « politiquement acceptable », à partir du moment où la perte de vitesse de ce dernier ou sa situation et programmation non adéquates et obsolètes auront été actées.

Questionnements pour l'atelier :

- Comment intégrer les Zones d'Activités Economiques actuelles et futures à la ville ? Quelles sont les formes urbaines (qualité, intensité...) et les usages générés par l'apparition des nouveaux lieux de production ? Quelles mixités urbaines ?
- Comment habiter dans des territoires productifs et produire dans un environnement résidentiel ?
- Quelle place donner à la culture dans l'attractivité des territoires et dans les aménités urbaines ?
- Quelle intégration dans le paysage urbain dans son ensemble ? Comment faire de la dimension environnementale et paysagère un atout de l'attractivité ?
- Quelle adaptabilité/ réversibilité des aménagements et espaces publics, pour favoriser la mutation et l'adaptation des sites dans le temps ? Quelle régénération des locaux d'entreprises ? quelles possibilités de reconversion des bureaux en logements ?
- Comment redynamiser les îlots inadaptés des zones d'activités et faire évoluer leur potentiel de reconversion ?
- Comment préserver et développer le potentiel de fonctionnement multimodal du transport de marchandises, de la logistique et de déplacement des personnes ?



La zone d'activité du Vert Galant aujourd'hui



La zone d'activité du Vert Galant demain ? - Bertrand Rancier

PARTICIPER À L'ATELIER

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA SESSION

PRINTEMPS-ÉTÉ 2015

Prise de contact avec les acteurs locaux du territoire du nord francilien et discussion autour de la formulation du sujet et des enjeux de l'atelier.

AUTOMNE 2015

Mobilisation des acteurs clés/partenaires, formation du comité de suivi. Rassemblement des données et du matériel cartographique.

PRINTEMPS 2016

Diffusion mondiale de l'appel à candidatures pour recruter une vingtaine de participants de toutes disciplines/nationalités pour participer à l'atelier à Cergy-Pontoise en septembre 2016.

14 AVRIL 2016

Séminaire productif visant à préciser et approfondir les attentes auprès des futurs participants.

ÉTÉ 2016

Edition du document de contexte ou « les clés du territoire », diffusé auprès des futurs participants et des partenaires de l'atelier et de l'association, présentant en détail le territoire et les enjeux de l'atelier.

SEPTEMBRE 2016

Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine à Cergy-Pontoise.

COMMENT POSTULER ?

L'atelier est ouvert à toutes les formations ! Il s'adresse aux jeunes professionnels de toutes nationalités et disciplines, et aux étudiants de niveau master minimum. Urbanistes, designers, architectes, géographes, ingénieurs, photographes, paysagistes, artistes, journalistes,... la session 2016 sera également sensible aux candidatures ayant une spécialisation en économie, en sociologie et/ou en écologie.

LIEU ET DATE

L'atelier se déroulera à Cergy-Pontoise du 5 au 23 septembre 2016

SEULES RESTRICTIONS

Bonne maîtrise de l'anglais pour pouvoir travailler au sein d'équipes internationales, disponibilité complète aux dates de l'atelier, limite d'âge 30 ans.

DEMANDE D'INFORMATION ET/OU DE DOCUMENTATION

zae@ateliers.org

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 5 JUIN 2016

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET L'EMPLOI

La Région Île-de-France se distingue par une progression des activités de services à haute valeur ajoutée (activités de services, finances, conseil, informatique,...) et des emplois de cadres et de fonctions supérieures.

Néanmoins, ces derniers se sont réalisés au détriment des emplois moins qualifiés et des activités à moins forte valeur ajoutée dont le dynamisme a été repoussé sur les espaces périphériques.

La pression foncière accroît ce phénomène de spécialisation des espaces. Il est de plus en plus complexe de disposer de locaux adaptés à coûts maîtrisés en zone centrale. Cet état de fait pousse les entreprises présentes à s'éloigner et contribue à l'étalement urbain pourtant dénoncé par les pouvoirs publics plaçant la notion de « ville durable ».

Le bon fonctionnement des territoires dépend pourtant de leur capacité à maintenir à long terme, au plus près des besoins des utilisateurs les fonctions essentielles à son activité. La préservation des services de proximité et activités urbaines mais aussi rurales est indispensable au bon fonctionnement de la métropole et à la qualité de vie des habitants.

À l'échelle régionale, le transport optimisé de marchandises et de matériaux est indispensable au bon fonctionnement de celle-ci. L'enjeu est donc d'assurer l'essor économique local, l'efficacité du transport des marchandises et la cohabitation avec les transports des voyageurs.

Questionnements pour l'atelier :

- Quelles sont les nouvelles formes de l'économie perceptibles ?
- Comment freiner le processus de « refoulement » du tissu économique en dehors des villes et contrecarrer l'affaiblissement des centralités et la consommation d'espace agricole ?
- Comment mener à bien la réinvention écologique, énergétique de la ville et de la campagne qui sont sous nos yeux selon un chemin économique et social acceptable ? dans quelles proximités ?